

compagnie de prêt au Canada, il suffit de mentionner que les inventaires de toutes les compagnies donnaient un actif global de \$188,637,298 en 1922 et \$206,596,109 en 1929. L'actif global administré par les compagnies a avancé de \$805,689,070 en 1922 à \$2,059,862,042 en 1929. Ce dernier chiffre comprend \$1,836,029,835 de "fonds de succession, et autres fonds en fiducie" (tableau 30).

Fonctions des compagnies de prêt.—L'objet essentiel des compagnies de prêt consiste à prêter des fonds sur première hypothèque, l'argent qu'elles mettent ainsi en circulation provenant tant des dépôts à elles confiés que de la vente au public d'actions ou d'obligations par elles émises. Quant aux compagnies de prêt possédant des chartes provinciales, la majorité d'entre elles se livrent dans les campagnes les plus prospères à des opérations qui ne diffèrent pas sensiblement de celles dont nous venons de parler.

Fonctions des compagnies fiduciaires.—Les compagnies fiduciaires ont un champ d'action extrêmement vaste; elles remplissent le rôle d'exécuteurs testamentaires et d'administrateurs nommés par testament ou autrement; elles sont constituées dépositaires ou séquestres, soit par contrat de mariage, soit par autres dispositions; elles gèrent les biens et affaires des vivants, elles sont tutrices ou curatrices des mineurs et des incapables; elles sont les agents financiers des municipalités et des compagnies; elles peuvent être nommées syndics de faillite. Certaines compagnies reçoivent des dépôts de fonds, mais le prêt des fonds qu'elles détiennent en fiducie est strictement réglementé par la loi. Les chiffres du tableau 30 offrent un intérêt particulier pour ce qui concerne les compagnies fiduciaires, qui sont essentiellement des institutions provinciales en raison de la nature de leurs affaires; en effet, elles s'occupent surtout de l'exécution des testaments sous la juridiction des provinces.

30.—Résumé statistique des opérations des compagnies de prêt et de fiducie du Canada, en 1929.

COMPAGNIES DE PRÊT.

Eléments.	Compagnies à charte provinciale.	Compagnies à charte fédérale.	Total.
	\$	\$	\$
Actif d'après l'inventaire.....	71,238,014	135,358,095	206,596,109
Passif envers le public.....	43,860,676	98,847,526	142,708,202
Capitalisation—			
Capital autorisé.....	33,610,000	64,650,000	98,260,000
Capital souscrit.....	14,228,385	28,311,800	42,540,185
Capital versé.....	13,395,820	20,292,840	33,688,660
Fonds de réserve et d'imprévu.....	11,057,233	14,438,022	25,495,255
Autre passif envers les actionnaires.....	1,134,919	1,075,778	2,210,697
Total du passif envers les actionnaires.....	25,587,972	35,806,640	61,394,612
Bénéfices nets réalisés pendant l'année.....	1,450,404	2,303,525	3,753,929

COMPAGNIES DE FIDUCIE.

Actif—			
Fonds des compagnies.....	66,601,357	14,669,497	81,270,854
Fonds garantis.....	118,096,090	24,465,263	142,561,353
Succession, dépôts et fonds des agences.....	1,626,024,109	210,005,726	1,836,029,835
Total.....	1,810,721,556	249,140,486	2,059,862,042
Capitalisation—			
Capital autorisé.....	66,650,000	21,150,000	87,800,000
Capital souscrit.....	31,997,350	12,392,400	44,389,750
Capital versé.....	28,153,709	10,512,879	38,666,588
Fonds de réserve et d'imprévu.....	21,002,359	3,325,020	24,327,379
Surplus non affecté.....	2,287,852	157,179	2,445,031
Bénéfices nets réalisés durant l'année.....	4,307,772	891,283	5,199,055